

<http://www.communautepastorale-dinan.catholique.fr/Gros-plan-sur-Les-Rogations.html>



Gros plan sur : « Les Rogations »

- Communauté pastorale - Paroisse d'Evran - Informations paroisse Evran - Patrimoine -



Date de mise en ligne : lundi 30 avril 2018

Copyright © Communauté pastorale de Dinan - Tous droits réservés

Les 8 et 9 mai prochain auront lieu les rogations aux Chapelles de Lantrons et la Saisonais à Plouasne

Cette tradition est très ancienne (Ve siècle), elle a été mise en place par l'Évêque de Vienne : St Mamert (plus connu par les jardiniers pour être le 1er des Saints de glace-11 mai) à la suite de plusieurs tremblements de terre, inondations et sécheresses. Il imagina de faire, trois jours de suite, des processions dans les champs pour demander au ciel la cessation de ces fléaux. Le pape Léon III les rendit obligatoires dans toute l'Eglise au IXe siècle.

Avant Vatican II, le dimanche avant les rogations débutait une période de 3 semaines durant laquelle les mariages étaient interdits. Les fidèles jeûnaient durant les rogations afin de préparer la fête de L'Ascension. La campagne était parcourue par les fidèles et les prêtres qui bénissaient les cultures. Ces jours étaient fériés.

Depuis Vatican II, les rogations peuvent être célébrées à n'importe quelle date. Le cérémonial des évêques de 1984 y fait référence : « *Il est bon que, dans chaque diocèse, compte tenu des circonstances et des coutumes locales, l'évêque veille avec soin à ce que l'on trouve un bon moyen d'observer la liturgie des Rogations* »(chapitre 383).